



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement

Immobilité sociale VERSUS mobilité sociale

LES CAUSES PROFONDES
DE L'ÉMIGRATION INTERNATIONALE

ÉTUDE RÉALISÉE PAR NELLY ROBIN
POUR L'ICMPD

Projet financé par
l'Union européenne



[2019]

Projet mis en œuvre par



Immobilité sociale versus mobilité sociale

LES CAUSES PROFONDES DE L'ÉMIGRATION INTERNATIONALE

Étude réalisée par Nelly Robin
(Institut de recherche pour le développement-CEPED)¹
pour le Centre International pour le Développement des Politiques
Migratoires (ICMPD)

Il est facile de raconter le phénomène de l'émigration en termes politiques ou économiques. Mais il existe quantité d'autres motivations au fait de vouloir recommencer quelque chose ailleurs. (...) il y a d'autres raisons qui poussent à partir. Le nœud (du roman) est que tout le monde a droit de faire sa vie où il veut.

Leonardo Padura (Cuba)

Initialement, l'étude approfondie sur « les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat » devait être déployée simultanément au Mali, au Niger, au Sénégal et en Italie. Toutefois, en raison de contraintes techniques, l'enquête a été recentrée sur le Sénégal et l'Italie. Les résultats présentés ici confirment la pertinence de ce choix d'autant qu'ils peuvent être considérés comme largement représentatifs de la situation régionale.

¹ Nelly Robin est experte en migration et droits de l'Homme. Possédant une longue expérience en Afrique de l'Ouest, elle est Chargée de recherche et a présenté une HDR sur la « Complexité du système migratoire ouest-africain. Migrants et normes juridiques ». En accueil au laboratoire MIGRINTER (CNRS-Université de Poitiers), son centre principal de recherche est le CEPED (IRD-Paris Descartes). Des remerciements particuliers sont également adressés à Adelina MIRANDA, anthropologue, directrice du laboratoire Migrinter qui a participé à l'élaboration de la méthodologie de cette étude et a été associée à la collecte des données en Italie et au Sénégal.

Table des matières

Résumé exécutif	6
Introduction	8
1. Le Processus de Rabat, une région de fortes mobilités.....	9
1.1. Plus de 37 millions d'échanges migratoires	9
1.2. L'Afrique de l'ouest, un système migratoire dynamique et complexe	10
2. Réflexions épistémologiques et méthodologiques	12
2.1. Les « causes de la migration irrégulière », une formulation inappropriée.....	12
2.2. Focus groupes et entretiens biographiques	16
2.2.1. Du monde rural aux nouvelles périphéries urbaines	16
2.2.2. De Naples à Milan.....	18
3. Faire entendre le point de vue subjectif des acteurs de l'émigration.....	20
4. Pressions familiales et vulnérabilités économiques.....	23
4.1. L'exigence des logiques familiales.....	24
4.2. L'argent, cause et conséquence de l'émigration	24
4.3. La vulnérabilité des liens entre travail et rémunération	25
4.4. Problème, un terme employé avec une singulière fréquence.....	26
5. Frustration relative et inégalité des chances.....	27
5.1. Trajectoires de promotion sociale dans l'impasse	29
5.2. Dévaluation des diplômes et déclassement sur le marché du travail	30
5.3. Les relations de parenté, un enjeu ambigu	32
5.3.1. Le droit d'aînesse remis en cause par l'émigration du cadet.....	32
5.3.2. Les relations de voisinage et le « poids social »	33
6. L'émigration, un processus long et complexe.....	35
Conclusion	38
Liste des figures	39

Résumé exécutif

L'étude sur « *les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat* », initialement réalisée pour nourrir les débats lors de la réunion thématique traitant cette question, organisée par la France à Paris en octobre 2018 dans le cadre du Processus de Rabat, a pour objectif d'éclairer les débats scientifiques et politiques sur l'émigration internationale récente.

Privilégiant une approche qualitative, cette étude propose de se pencher sur les causes de l'émigration dans la région du Processus de Rabat en se plaçant du point de vue des premiers acteurs de la migration – les candidats au départ, les migrants et leurs familles. Il s'agit non seulement de dépasser l'approche expliquant la migration par des déterminants uniquement extérieurs (facteurs économiques, démographiques, environnementaux, politiques), mais également de s'affranchir de l'idée selon laquelle les causes des migrations « irrégulières » et celles des migrations « régulières » seraient distinctes.

Afin d'approfondir la signification que les individus donnent à leur choix d'émigrer ou de rester, l'étude s'appuie sur des données recueillies lors d'entretiens biographiques et de focus groupes, articulant ainsi les niveaux individuel et collectif. Les témoignages sur lesquels s'appuie l'étude ont été recueillis au Sénégal et en Italie, deux pays qui tiennent une place particulière dans le champ des migrations de la région du Processus de Rabat : l'Italie est le premier pays européen d'immigration africaine ; le Sénégal est le premier pays d'origine des subsahariens immigrés en Italie. Au Sénégal, pays à la longue histoire migratoire, les entretiens et les focus groupes ont été menés dans les régions de Dakar, Diourbel et Thiès. Ces trois zones relèvent de contextes socio-économiques différents, mais comptent toutes de nombreux candidats au départ, et ont ainsi été choisies, car elles sont susceptibles d'éclairer les causes de l'émigration internationale dans toute leur complexité. En Italie, deux villes ont été retenues : Naples, lieu de première arrivée, et Milan, où les migrants peuvent poser un regard rétrospectif sur leur parcours.

Afin de prendre en compte et faire entendre le point de vue subjectif des acteurs de la migration, les témoignages recueillis ont été traités au moyen de l'analyse statistique textuelle. Cette méthode est utilisée pour extraire des synthèses « macroscopiques » d'une grande quantité d'informations, relevées au niveau individuel (« microscopique »). Les transcriptions des différents focus groupes ont été mises en relation et interrogées à l'aide de logiciels, qui ont permis de réaliser une analyse lexicale fondée sur la statistique fréquentielle et les proximités entre les mots employés. Des cartographies rendant compte des représentations des causes de l'émigration à partir de la parole des acteurs ont ainsi été établies.

Les traitements statistiques, dont les résultats sont modélisés dans l'étude, ont révélé que le terme « famille » était celui qui réunissait le plus grand nombre d'occurrences. Huit autres termes sont apparus plus de 100 fois : *argent*, *enfant*, *problème*, *travail*, *pirogue*, *pays*, *vie* et *immigration*. De ces données, l'étude tire deux grands constats :

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Premièrement, les pressions familiales et les vulnérabilités économiques sont des causes importantes d'émigration. Le terme *famille* est souvent associé au mot *enfant* – qui désigne ici un individu de 17 à 25 ans – ce qui souligne l'importance des devoirs filiaux. Les témoignages posent la famille, ainsi que l'entourage (amis, voisins), comme facteur d'émigration. Beaucoup de migrants sont avant tout des *enfants*, dont le projet migratoire a pour objectif de « satisfaire les besoins de la famille ». Le terme *argent* est par ailleurs central. À la fois cause et conséquence de l'émigration, il incite au départ, guide le parcours migratoire et contribue à la réussite du projet migratoire. Le terme d'*argent* est, de plus, souvent associé à celui de *travail* : la question de la juste rémunération apparaît dans les discours des acteurs interrogés, qui ont le sentiment que celle-ci ne dépend pas du travail fourni, mais du lieu où il est exercé. Les discours recueillis font état de ce *problème* : si le travail fourni ne reçoit plus sa contrepartie en argent, cela prive la famille de ressources élémentaires, et le statut de l'*enfant* peu rémunéré se trouve fragilisé au sein de la fratrie et de la communauté en général. L'émigration apparaît alors comme la solution.

Deuxièmement, la frustration relative et l'inégalité des chances transparaissent comme motifs d'émigration dans les discours des acteurs interrogés. Ils témoignent d'une crise de la gouvernance – insuffisance de l'action publique dans l'espace éducatif, perte de confiance dans le système politique et manque de transparence dans la gestion des entreprises privées – accroissant les inégalités. La dévaluation des diplômes, le déclassement sur le marché du travail et la rémunération perçue comme trop faible créent un sentiment d'immobilité sociale. L'émigration apparaît alors comme le meilleur moyen de voir ses revenus accrus, ses compétences reconnues (non dans le pays de destination, mais dans le pays d'origine dans l'éventualité d'un retour), sa condition sociale améliorée. Ce dernier point est majeur : comme le rappellent H. Bréant, S. Chauvin, et A. Portilla, « les projets migratoires ne se pensent presque jamais comme des fins en soi et posent très majoritairement la migration comme un moyen de maintenir ou d'améliorer son statut social et celui de sa famille non dans le pays "d'accueil", mais bien dans le pays d'origine »².

La sensation de relégation sociale de ceux qui restent par rapport à ceux qui ont émigré est également un élément central dans la mise en place d'un projet migratoire. En effet, celui qui est parti, par le biais des transferts de fonds notamment, acquiert un statut spécial dans la famille, voire dans la communauté. La migration du cadet a pour effet la recomposition de la hiérarchie familiale ; l'initiative personnelle se substitue au droit d'aînesse. La question de la reconnaissance sociale de la « maman » est également centrale : celui qui émigre peut offrir à sa mère un meilleur statut au sein de la famille ou de la communauté. Dès lors, ne pas s'engager dans un processus d'émigration apparaît comme une désaffectation vis-à-vis de la famille. La recomposition des rapports de parenté et de voisinage créée par la migration a ainsi pour effet d'élargir le spectre des candidats au départ, qui aspirent au même statut que ceux qui sont partis. Dans ce contexte, la longue histoire migratoire du Sénégal, sur laquelle se fonde l'imaginaire d'une identité collective, sous-tend les processus d'émigration actuels et explique, en partie, le dépassement des risques connus.

L'émigration actuelle peut ainsi être appréhendée selon une approche « intégrée », envisagée comme un processus, modélisée de la manière suivante : le départ – la réalisation – est précédé de deux phases préliminaires, l'intention collective et la décision individualisée, l'une et l'autre influencées par une variété de facteurs sociaux, économiques et politiques. Dans cette approche, il importe de ne pas omettre les discontinuités et les ruptures ; le candidat à l'émigration éprouve la précarité et l'incertitude de la migration, avant de se lancer dans les voies multiples du parcours migratoire qui constitue un segment clé du projet migratoire.

Il apparaît donc qu'aujourd'hui, ce sont moins les inégalités entre le Sud et le Nord que l'inégalité des chances et le sentiment d'immobilité et d'injustice sociale dans le pays d'origine qui expliquent l'émigration.

² Bréant Hugo, Sébastien Chauvin, et Ana Portilla. « Les migrations internationales à l'épreuve du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 225, n° 5, 2018, p. 9

Introduction

L'étude sur « *les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat* », initialement réalisée pour nourrir les débats lors de la réunion thématique traitant cette question, organisée par la France à Paris en octobre 2018 dans le cadre du Processus de Rabat, a pour objectif d'éclairer les débats scientifiques et politiques sur l'émigration internationale récente.

Depuis une trentaine d'années, de nombreux travaux de recherche se sont succédé afin d'identifier et de comprendre les déterminants socio-économiques de l'émigration internationale ; il s'agit, le plus souvent, d'analyses quantitatives.

La recherche scientifique, exposée ici, entend dépasser ce regard statistique. L'approche qualitative est privilégiée. In fine, il s'agit de faire entendre le point de vue du migrant.

L'étude débute par une synthèse des échanges migratoires dans la région du Processus de Rabat. Ensuite, une réflexion épistémologique et méthodologique est proposée afin de prendre en compte le point de vue subjectif des acteurs de l'émigration (candidats potentiels à l'émigration, migrants, famille, fratrie, pairs, entourage). L'analyse de leurs discours, recueillis lors de focus groupes et d'entretiens individuels, organisés au Sénégal et en Italie, ouvre la voie à de nouvelles questions sur les logiques familiales, la frustration relative et l'inégalité des chances, considérées comme des facteurs clés de l'émigration actuelle. L'étude s'achève par une tentative de modélisation du processus d'émigration, devenu long et complexe.

1. Le Processus de Rabat, une région de fortes mobilités

Comme l'ont souligné plusieurs auteurs « la migration africaine (vers l'Europe) n'est massive ni du point de vue des pays de départ ni du point de vue des pays d'arrivée. Il n'y a ni invasion ni exode » (Lessault, Beauchemin, 2009)³.

1.1. Plus de 37 millions d'échanges migratoires

Les échanges migratoires entre les pays du Processus de Rabat confirment cette tendance (tableau 1). En 2017, les cinquante-huit pays du Processus de Rabat ont enregistré plus de 37 millions d'échanges migratoires. Ce dialogue politique concerne donc un espace de fortes mobilités qui associe à parts égales des migrations sud-sud, entre pays africains, et des migrations sud-nord, entre l'Afrique et l'UE, principalement originaires de l'Afrique du Nord. Les migrations subsahariennes, quant à elles, se déploient essentiellement au sein de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, et entre ces deux régions.

Échanges migratoires entre les pays du Processus de Rabat, 2017

(Personnes résidant dans un autre pays que leur pays de naissance)

Échanges migratoires	Effectifs	%
Entre pays européens	22 703 406	61
Entre pays africains	7 510 813	20
Entre pays africains et pays européens	7 052 637	19
Total	37 266 856	100

Source : Nations-Unies, 2017

Département des affaires économiques et sociales, Division de la population.

³ Lessault D. et Beauchemin C., 2009. « Ni invasion, ni exode », revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 25 – n°1 | 2009, mis en ligne le 1er juin 2012, consulté le 17 avril 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/remi/4889>

1.2. L'Afrique de l'Ouest, un système migratoire dynamique et complexe

Parmi les trois régions africaines du Processus de Rabat, l'Afrique de l'Ouest affiche d'emblée son dynamisme ; il se traduit par des alliances à géométrie variable ; toutes les entités nationales sont impliquées ; des transversalités nouvelles se combinent aux logiques de proximités « traditionnelles », et par un jeu d'échelles complexe, elles construisent un territoire réticulaire.

Figure 1
Échanges migratoires entre les pays africains du Processus de Rabat, situation en 2017



1. LE PROCESSUS DE RABAT, UNE RÉGION DE FORTES MOBILITÉS

En Afrique Centrale, l'axe migratoire majeur relie la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine et le Cameroun, lui-même connecté à l'Afrique de l'Ouest via le Nigeria. L'Afrique du Nord se distingue par la rareté des liens transnationaux et le peu de connexions avec les autres régions d'Afrique. Le constat est net : d'une région à l'autre, la structuration spatiale des migrations est très différente.

Sur la figure 1, le système migratoire ouest-africain apparaît comme le plus actif et le plus complexe. Aucune autre région africaine du Processus de Rabat ne présente une telle densité d'échanges migratoires. Et, à l'évidence, leur développement et leur régulation passent par la régionalisation, c'est-à-dire par l'utilisation de la proximité régionale. Ainsi, dans le cadre transnational de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'étude des migrations fait apparaître deux combinaisons géographiques majeures : l'une se caractérise par une relation forte entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, élargie au Mali ; l'autre, structurée autour du Ghana et du Nigeria, présente une configuration plus complexe, ouverte sur l'ensemble de l'espace régional.

Les évolutions récentes, consécutives à la crise de Côte d'Ivoire, favorisent la construction d'un **nouveau système migratoire, fondé sur « un processus combinatoire de champs migratoires »**⁴. Avec comme lieux de polarité le Ghana et le Nigeria, il associe des mobilités de proximité autour de ces deux entités et des migrations nouvelles qui lient ces deux champs migratoires entre eux et chacun avec d'autres champs migratoires. Les interactions sont multiples avec les champs atlantiques, organisés autour du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée (Conakry), ou avec les pays de la frange sahélienne (Mali, Burkina Faso et Niger) ; les uns et les autres étant eux-mêmes reliés au champ migratoire d'Afrique Centrale, constitué autour de la République Démocratique du Congo, de la République Centrafricaine, du Gabon et du Cameroun.

Dans cet environnement, l'émigration sénégalaise présente une particularité : elle se caractérise par une dynamique comparable qu'elle soit orientée vers l'Afrique (43 %) ou vers l'UE (48 %) ⁵.

Ces quelques éléments statistiques soulignent combien une étude sur les causes de l'émigration dans la région du Processus de Rabat nécessite une approche globale, incluant les migrations sud-sud et les migrations sud-nord.

⁴ Simon G., 2008. *La planète migratoire dans la mondialisation*. Armand Colin, Paris, 255 p.

⁵ Source : Nations-Unies, département des affaires économiques et sociales, division de la population, 2017.

2. Réflexions épistémologiques et méthodologiques

Au préalable, il est essentiel de mener une réflexion épistémologique et méthodologique afin de positionner notre étude, de justifier ses fondements et d'explicitier son approche innovante.

2.1. Les « causes de la migration irrégulière », une formulation inappropriée

En ce sens, une analyse critique des productions scientifiques et institutionnelles sur les « causes profondes des migrations irrégulières dans la région du Processus de Rabat » a été réalisée par L. Bacon et N. Robin⁶. Une synthèse de cet état de l'art permet d'identifier les différentes idées clés, les apports, les limites et les lacunes du corpus existant.

D'emblée, le premier constat est l'absence d'une définition universelle de la « migration irrégulière ». Néanmoins, certaines institutions ou organisations internationales ont tenté d'en dessiner les contours. À titre d'exemple, on peut citer l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui dans son lexique des termes clés de la migration, donne la définition suivante : « migration internationale contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination ». L'OIM introduit également un élément de distinction avec le terme de « migration illégale » et invite à en restreindre l'usage pour désigner « les cas de traite de personnes et de trafic illicite de migrants ».

Parallèlement, dans de nombreux textes, l'expression « migrations irrégulières » est associée au terme « problème ». À titre illustratif, nous pouvons citer quelques exemples pris dans différents rapports :
 › qu'il s'agisse du « problème de la migration irrégulière des Subsahariens » au Maroc⁷ ;
 › de « faire face au problème de l'immigration clandestine » en Mauritanie⁸ ;
 › ou encore du « problème de l'immigration irrégulière » au Mali⁹ ; ce type de migration – opposé à celui de la migration régulière – est identifié comme un problème en soi.

Toutefois, dans ces mêmes textes, ce n'est pas tant la « migration irrégulière » qui est posée comme un problème que les « causes profondes » qui la sous-tendent. Ainsi, un champ lexical est régulièrement associé aux termes « migrations irrégulières » et « problème » : il s'agit des termes de « racine », « raison », « origine », « genèse », « facteur », « root causes ». Dans ce contexte, un « pro-

⁶ Bacon L. et Robin N., 2018. *État de l'art. Les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat*. ICMPP, 23 p.

⁷ Elmadmad K., 2008. *Migration irrégulière et migration illégale, l'exemple des migrants subsahariens au Maroc*. Série : « CARIM AS », n° 49, Robert Schuman Centre for Advanced Studies San Domenico di Fiesole (FO), Institut universitaire européen, p. 16.

⁸ Salem Z.A., 2010. *La migration irrégulière de, vers et à travers la Mauritanie : quelques aspects socio-politiques*. Série : « CARIM AS », n° 58, Robert Schuman Centre for Advanced Studies San Domenico di Fiesole (FO), Institut universitaire européen, p. 6.

⁹ Dembele D., 2010. *Le Mali et la migration irrégulière*. Série : « CARIM AS », n° 39, Robert Schuman Centre for Advanced Studies San Domenico di Fiesole (FO), Institut universitaire européen, p. 13.

2. RÉFLEXIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

blème » peut désigner à la fois une « question d'ordre théorique ou pratique qui implique des difficultés à résoudre ou dont la solution reste incertaine », une « chose dont il est difficile de déterminer la nature, ou qu'on ne peut expliquer, concevoir », ou encore, selon une définition plus sociologique du terme, une « situation considérée comme menaçante pour certaines valeurs de civilisation d'une société donnée »¹⁰. Les « migrations irrégulières » constitueraient donc un « problème » qu'il faut – selon le vocabulaire le plus neutre – « résoudre », « solutionner » et « régler », ou pour lequel il faut – selon un vocabulaire plus offensif – « lutter contre », « s'attaquer à ».

Lutter contre les « causes profondes de la migration irrégulière » suppose de les identifier, au préalable. Depuis 2008, plusieurs analyses ont été publiées sur un certain nombre de pays sans couvrir totalement la région du Processus de Rabat¹¹. Mais, quel que soit le pays, ce sont toujours les mêmes facteurs qui sont mis en avant pour expliquer ce qui motive le départ : facteurs économiques (pauvreté, crise économique, poids de la dette extérieure), démographiques (accroissement de la population, croissance urbaine), environnementaux (sécheresse, pression sur les ressources naturelles), politiques. À ces facteurs dits « répulsifs » se combinent des facteurs dits « attractifs », notamment liés à la demande de main-d'œuvre dans des secteurs spécifiques – aussi bien dans les pays africains que dans les pays européens.

Ainsi, pour résoudre le « problème » des « migrations irrégulières », l'approche globale sur la question des migrations propose deux options :

- › la première concerne la lutte contre l'immigration irrégulière et l'adoption de mesures sécuritaires ;
- › la seconde entend instaurer un dialogue compréhensif avec les pays tiers pour s'« attaquer aux causes profondes de la migration ».

Cette deuxième proposition, envisagée à plus long terme, repose sur l'hypothèse qu'aider les pays émetteurs encouragerait les candidats au départ à rester dans leur pays d'origine plutôt qu'à s'engager sur les routes de la migration. La mise en place de politiques d'aide publique au développement constitue la finalité de ce raisonnement. Si l'Union européenne aide les pays d'origine à se développer – sur le plan économique, social, politique, environnemental – leurs populations seront détournées de l'idée de partir : il n'y aura plus de raison de quitter son pays d'origine pour se rendre en Europe. La « migration irrégulière » sera anéantie. Énoncé ainsi, le raisonnement semble parfaitement logique. Néanmoins, la réalité est autre : quel que soit le niveau d'aide au développement, les « migrations irrégulières », si elles n'augmentent pas, ne diminuent pas pour autant.

Effectivement, les analyses scientifiques récentes remettent en cause cette articulation logique et (1) relativisent le caractère « problématique » des « migrations irrégulières », (2) identifient d'autres facteurs de départ que l'instabilité économique et politique, et (3) émettent des réserves sur l'aide publique au développement comme la solution au « problème ».

Selon le corpus de travaux scientifiques explorés dans l'état de l'art précité, il semble que les « migrations irrégulières » soient en réalité moins « indésirables » que certains rapports ne le laissent paraître. Comme l'explique le sociologue H. De Haas¹², les économies européennes ont besoin de cette main-d'œuvre irrégulière et à bon marché. Il en va de même pour les économies des pays du Maghreb. Du point de vue des pays d'origine subsahariens, les activités de commerce

¹⁰ CNRTL, 2012 : [en ligne].

¹¹ Les données concernant les autres pays du processus de Rabat – Cabo-Verde, Congo, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Tchad – restent lacunaires. En tout cas, aucun rapport du CARIM ou de l'OIM n'a été réalisé sur ces pays-là en particulier.

¹² De Haas H., 2008 « The myth of invasion. The inconvenient realities of African migration to Europe ». *Third World Quarterly*, 29 (7), pp. 1305–1322.

et d'affaires (y compris informelles) ainsi que les envois de fonds (remises) sont aussi bénéfiques aux économies locales et constituent une source de stabilité et une ressource vitale pour leur développement. Le dernier rapport de la Banque Mondiale estime l'augmentation des remises vers les pays à faibles et moyens revenus à 8,5 % pour l'année 2017. Selon ces estimations, le montant des remises s'élève à 466 milliards de dollars, ce qui constitue un nouveau record¹³. La même année, le Sénégal a reçu de ses ressortissants à l'étranger 2,2 milliards de dollars, soit plus de deux fois le montant de l'aide publique au développement. Ainsi, « les États européens et africains semblent avoir peu d'intérêt authentique à arrêter la migration »¹⁴ puisque celle-ci semble indispensable à leur fonctionnement économique respectif.

Parallèlement, afin de relativiser le caractère « problématique » des « migrations irrégulières » en provenance du continent africain et à destination de l'Europe, d'autres travaux scientifiques¹⁵ ont démontré que :

- › les personnes originaires du sud du Sahara représentent une minorité des flux et des effectifs de migrants en Europe ;
- › l'Afrique subsaharienne est la région du monde où l'émigration à destination des pays du Nord est la plus faible ;
- › les départs vers l'étranger sont largement tournés vers les pays voisins, au sein du continent africain.

F. Heran¹⁶ renforce ces constats et invalide la thèse selon laquelle (1) « la jeune Afrique va se ruer sur le Vieux Continent », (2) « c'est inscrit dans l'ordre des choses » et (3) « un quart des habitants de l'Europe seront "africains" en 2050 ». À l'inverse, il démontre que si l'on intègre la croissance démographique projetée par l'ONU, les migrants subsahariens auront beau occuper une place grandissante dans les sociétés du Nord, ils resteront très minoritaires : tout au plus 3 % à 4 % de la population vers 2050 – très loin des 25 % redoutés.

Les travaux scientifiques récents invitent également à repenser le lien entre migration et développement. L'idée selon laquelle ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent remonte aux travaux de G. Simon¹⁷. Trois idées connexes s'ensuivent ; d'abord, le seul facteur « pauvreté »/« misère » ne vaut pas : les personnes ne quittent pas leur pays uniquement pour un motif économique ; ensuite, il a été démontré que la migration a tendance à accroître le développement des pays d'origine, notamment via les remises, les transferts de fonds et la création d'emplois par les migrants ; enfin, de nombreux travaux démontrent que le développement accroît la mobilité plutôt qu'il ne la réfrène.

D'où notre volonté, de dépasser l'approche de la migration par des déterminants extérieurs et de penser l'émigration « de l'intérieur »¹⁸, de se placer du point de vue des premiers acteurs de la migration – les candidats au départ, les personnes ayant fait l'expérience de la migration. C'est précisément dans cet horizon scientifique que se situe l'étude présentée ici.

¹³ Banque mondiale, 2017. *Migrations and remittances. Recent development and outlook. Special topic: transit migration*, p. 3.

¹⁴ De Haas H., 2008. « Migration irrégulière d'Afrique occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : une vue d'ensemble des tendances générales ». *Série Migration Research*, n° 32, p. 10.

¹⁵ Flahaux, Beauchemin, Schoumaker, 2010 : p. 3, Robin, 2014 : pp. 20–3.

¹⁶ Héran F., 2018. *L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes*. *Population et Sociétés*, n° 558, septembre 2018.

¹⁷ Op.cit, 2008.

¹⁸ Ma Mung E., 2009. « le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : penser de l'intérieur les phénomènes de mobilité », in F. Dureau et M. A. Hily, *Les mondes en mobilité*. Presses de l'Université de Rennes, pp. 25–38.

Tout d'abord, il s'agit de déconstruire l'idée selon laquelle les causes des migrations « irrégulières » et celles des migrations « régulières » seraient distinctes. Les personnes qui entreprennent de partir ne choisissent pas de migrir irrégulièrement. Il n'y a pas des migrants qui décident d'émigrer de manière « régulière » et des migrants qui décident d'émigrer de manière « irrégulière » : il n'y a pas de causes profondes de la migration « régulière » d'un côté, et de causes profondes de la migration « irrégulière » de l'autre. Il y a au départ, un projet migratoire et une décision de partir, et c'est uniquement dans la mise en œuvre du parcours migratoire que la migration peut devenir – éventuellement – irrégulière.

Si tant est que la question pertinente soit celle des « causes », nous défendons donc ici la nécessité de s'affranchir du terme d'« irrégulier » et de traiter des causes sans distinguer les migrations régulières et irrégulières. D'ailleurs, dans les discours que nous avons recueillis la notion de « migration légale » est formulée, mais au terme d'irrégularité se substituent ceux de « risque », de « danger », de « mort ».

Qu'elles privilégient une approche par les déterminants extérieurs – c.-à-d. les migrations sont provoquées par les différentiels de niveau de vie entre pays d'origine et de destination – ou qu'elles mettent l'accent sur les déterminants intérieurs – c.-à-d. les personnes font le choix de partir à la suite d'un calcul entre les contraintes et les avantages engendrés par la migration – les recherches portant sur les « causes profondes de la migration irrégulière » partent du même postulat : l'inégalité de répartition des biens provoque le déplacement des individus. En découle deux idées connexes : (1) les migrations étant déterminées par des facteurs, la connaissance de ces déterminants nous permettrait d'expliquer les migrations ; (2) les migrations sont le résultat de mécanismes qui jouent à l'échelle macro-économique ou individuelle¹⁹.

Si nous ne pouvons nier que l'espoir d'une vie meilleure a des effets sur le déplacement d'individus ou de collectifs, ces conceptions « économicistes »²⁰ et déterministes des migrations restent partielles et insuffisantes pour une pleine compréhension des causes des migrations actuelles.

En défendant la nécessité d'adopter un autre point de vue et de formuler de nouvelles questions, nos analyses invitent à dépasser les approches mettant en avant la causalité économique, ainsi que celles qui privilégient le « paradigme aventureux ».

En guise d'alternative aux explications restrictives mécaniques et économiques d'un côté, ou essentialistes et psychologiques de l'autre, l'étude présentée ici entend « prendre aux mots littéralement ces expériences migratoires mises en parole », lors des focus groupes, afin de démontrer que les causes de l'émigration ne sauraient s'envisager autrement que comme « un ensemble complexe de positionnements, d'agencements et de contextualisations subjectives conduisant à des choix, des compromis, des volontés et des réflexions qui résonnent de manière différente pour chacun »²¹.

¹⁹ Op.cit, 2009, p. 1.

²⁰ Op.cit, 2009, p. 2.

²¹ Canut C. et Sow A., 2014. « Les voix de la migration. Discours, récits et productions artistiques ». *Cahiers d'études africaines [en ligne]*, p. 12).

2.2. Focus groupes et entretiens biographiques

Dans cette perspective, l'approche qualitative a été privilégiée ; l'objectif est d'approfondir les sens et la signification que les individus donnent à leur choix d'émigrer ou de rester. Nous avons donc adopté deux techniques d'enquête, l'**entretien biographique** et le **focus groupe**, afin d'articuler les niveaux individuel et collectif. Il s'agit de favoriser la circulation de la parole entre personnes qui ont vécu une expérience similaire et qui, par la confrontation et la comparaison, peuvent exprimer leurs sentiments, leurs raisons et éclaircir des pans du vécu individuel. Les entretiens biographiques permettent d'approfondir celui-ci et de comprendre comment le projet migratoire prend forme, comment il se modifie, éventuellement, au fil de l'expérience migratoire. Le focus groupe donne également toute sa place au non migrant et permet ainsi de recueillir la parole des membres du groupe d'appartenance de l'acteur-migrant (famille, amis, etc.) afin de comprendre leur implication dans les différentes prises de décisions, tant au départ, que pendant le parcours migratoire.

Les outils de recherche choisis confèrent un rôle fondamental au chercheur et à sa capacité d'écoute. De ce fait, il ne s'agit pas simplement de poser des questions, mais d'être capable de solliciter la réflexion individuelle et collective. Par ailleurs, il est important de mettre en œuvre les conditions d'une retranscription des entretiens et des focus groupes la plus fidèle possible. Parfois, le sens et la signification que les individus donnent à leur vécu se cachent derrière les silences, derrière des mots et des phrases qui ne se dévoilent qu'après une écoute attentive. Dans ce sens, il est également important de restituer le cadre de réalisation des entretiens et des focus groupes pour mieux saisir la dynamique de la parole.

Le Sénégal a une longue histoire migratoire, ancrée dans des réalités sociales différentes. En ce sens, ce pays offre l'opportunité de réaliser un panel élargi de focus groupes et d'entretiens individuels, susceptibles d'éclaircir les causes de l'émigration internationale dans toute leur complexité. Les membres des focus groupes retenus ont une identité partagée, construite autour d'un lieu commun, d'une communauté d'appartenance ou d'un projet collectif. Parallèlement, la réalisation de focus groupes et des entretiens individuels en Italie n'ont pas un objectif comparatif, mais il s'agit de favoriser la circulation de la parole entre personnes qui ont vécu une expérience similaire et peuvent porter un regard rétrospectif sur leur choix initial.

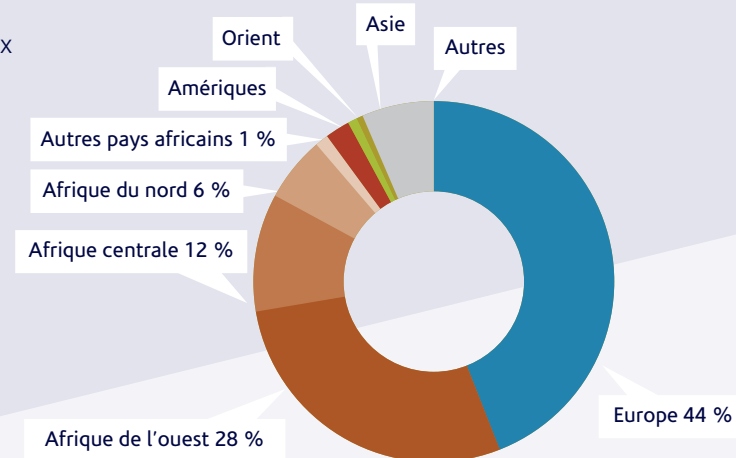
De plus, le Sénégal et l'Italie tiennent une place particulière dans le champ des migrations du Processus de Rabat : l'Italie est le premier pays européen d'immigration africaine ; le Sénégal est le premier pays d'origine des subsahariens immigrés en Italie.

2.2.1. Du monde rural aux nouvelles périphéries urbaines

Le **Sénégal** présente une diversité de profils et de points de vue qui permettent de mieux saisir le contexte et les temporalités dans lesquels se construit ou non la décision d'émigrer. Les lieux d'enquête retenus associent des zones d'émigration sud-sud et sud-nord qui répondent aux critères suivants : elles sont (1) inscrites depuis plus ou moins longtemps dans l'histoire des migrations (2) relèvent de contextes socio-économiques différents, et se caractérisent par (3) une forte présence de candidats potentiels à l'émigration.

Sur cette base, trois régions d'émigration récentes ont été retenues : Dakar, Diourbel et Thiès (figure 2). Les régions de Matam et de Saint-Louis, respectivement deuxième et troisième région d'émigration du Sénégal, ont été écartées, car l'émigration y est plus ancienne.

Figure 2
Émigrants internationaux
par destination
sous-régionale,
2013, Sénégal

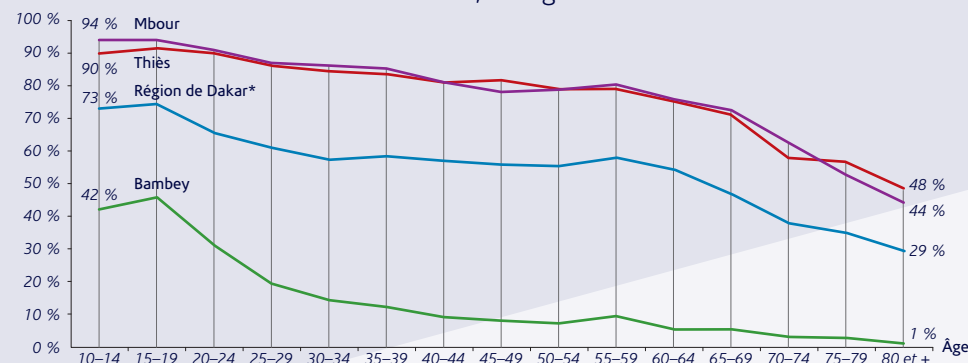


Source : ANSD, RGPHAE, 2013

Les villes et les quartiers dans lesquels ont été réalisés les focus groupes sont les suivants :

- › dans la région de Dakar, la commune de **Yeumbeul Nord**, située en grande périphérie de l'agglomération dakaroise ; elle abrite une population fruit de l'exode rural, jeune et fortement affectée par le chômage ;
- › dans la région de Thiès, le quartier **Ablaye Yakhine Niakhite** de la ville de Thiès a été choisi pour son identité mouride et la précarité économique de sa population. Parallèlement, des focus groupes ont été menés à **Mbour**, port de pêche, où sont organisés des départs pour les îles Canaries et où transitent des candidats à l'émigration par voie maritime, venus de tout le pays et des pays voisins ;
- › dans la région de Diourbel, la petite ville de **Bambey**, située au cœur du bassin arachidier, reflète les réalités d'un milieu rural en crise ; elle réunit tout à la fois le taux d'alphabétisation le plus faible et le taux de chômage le plus élevé des quatre sites choisis pour cette étude (figures 3 et 4).

Figure 3
Taux d'alphabétisation en français par département et par groupe d'âges,
2013, Sénégal

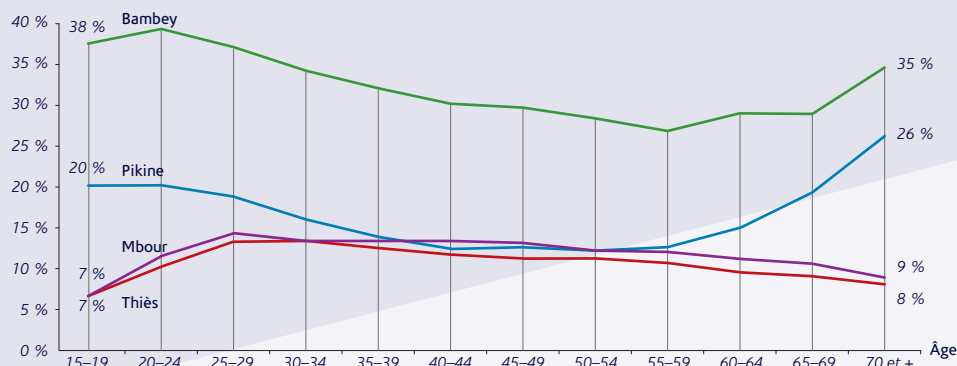


Source : ANSD, RGPHAE, 2013

* Les taux d'alphabétisation de Dakar sont donnés pour l'ensemble de la région et toutes langues confondues (rapport régional, graphique 3.3, p. 47).

Figure 4

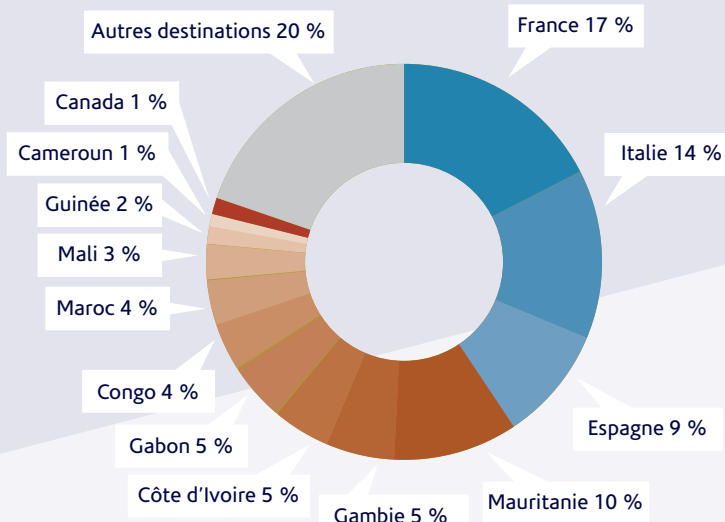
Taux de chômage par groupe d'âges et par départements, 2013, Sénégal



Source : ANSD, RGPHAE, 2013

2.2.2. De Naples à Milan

L'Italie est le deuxième pays d'accueil des émigrants sénégalais, après la France (figure 5).

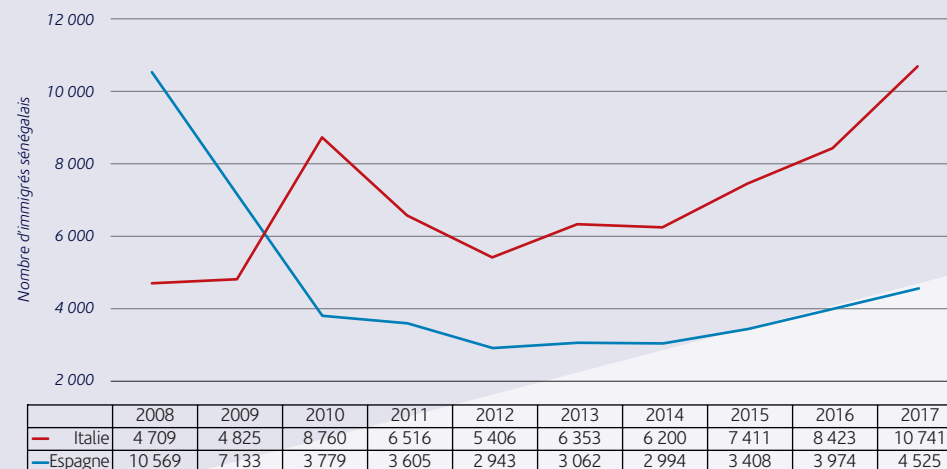
Figure 5
Émigrants internationaux
par pays de destination,
2013, Sénégal

Source : ANSD, RGPHAE, 2013

Toutefois, l'Italie est le principal pays d'entrée des Sénégalais en Europe. Leur nombre a fortement augmenté depuis 2014 et a dépassé le seuil des 10 000 en 2017 (figure 6).

Figure 6

Évolution de l'immigration sénégalaise en Italie et en Espagne entre 2008 et 2017



Source : EUROSAT, Immigration by age group, sex and country of birth, mise à jour le 16/04/2019.

Pour comprendre cette émigration récente, deux villes ont été retenues : **Naples**, lieu de première arrivée, et **Milan** où les migrants peuvent poser un regard rétrospectif sur les différentes périodes de l'immigration en Italie. Ainsi, nous avons pu constater qu'il existe une forte différence entre les discours recueillis au sud du pays où les migrants ne se sentent pas encore « arrivés en Europe », et le nord du pays, où les migrants produisent un discours plus politique.

3. Faire entendre le point de vue subjectif des acteurs de l'émigration

L'objectif est de prendre en compte et faire entendre le point de vue subjectif des acteurs de la migration (non-migrants, candidats à l'émigration, migrants actuels, migrants de retour) et de rendre compte des conditions dans lesquelles se construit le processus d'émigration.

Dans cette optique, l'analyse statistique textuelle est mobilisée comme « opérateur de découverte ». Elle est utilisée pour extraire des synthèses « macroscopiques » d'une grande quantité d'informations, relevées au niveau individuel (« microscopique »). La mise en relation des focus groupes au sein d'un corpus et leur interrogation interactive à l'aide de logiciels donnent à découvrir des réalités inattendues. Ainsi, l'analyse statistique textuelle n'a pas vocation à rechercher la signification linguistique des mots étudiés. L'objectif est d'envisager le sens des mots en contexte, « c'est-à-dire en présupposant que les signifiés de ces mots sont des pratiques, des habitudes, des façons de faire toujours situées (...). Il s'agit de ne pas s'appuyer sur la seule valeur référentielle des énoncés, mais de chercher à dégager les processus qui contribuent à sa constitution »²². Selon cette logique, les cartographies proposées par l'*analyse statistique textuelle* visent à rendre compte des représentations des causes de l'émigration à partir de la parole des acteurs. Le contexte de l'énonciation posé, l'analyse statistique textuelle accorde une place éminente aux mots par lesquels le processus d'émigration prend corps. Nous adoptons ainsi une posture analytique telle que proposée par Demazière et Dubar qui considèrent que « c'est par la catégorisation sociale mise en œuvre dans un récit biographique que le sujet structure le sens de son "monde social", le produit et rend possible son appropriation par le sujet et son interprétation méthodique par le chercheur »²³. Cette combinaison de méthodes, sciences sociales/sciences mathématiques, est nouvelle dans l'étude des phénomènes migratoires ; elle élargit le champ d'exploration des « mots de la migration »²⁴.

Les **focus groupes**, recueillis au Sénégal (8 groupes, 160 sondés, 4 sites) et en Italie (3 groupes, 25 sondés, 2 sites), sont analysés indépendamment l'un de l'autre ; chaque collecte répond à un objectif spécifique :

- › au Sénégal : faire dialoguer une diversité de profils et de points de vue, ancrés dans des espaces localisés afin de mieux saisir le contexte et les temporalités dans lesquels se construit ou non l'émigration ;
- › en Italie : favoriser la circulation de la parole entre personnes qui ont vécu une expérience similaire afin d'obtenir un regard rétrospectif sur la décision d'émigrer, à des périodes différentes.

²² Seferdjeli L., « L'entretien comme mise en discours des représentations ? », dans *Paroles de praticiens et description de l'activité*, édité par I. Plazaola Giger et al., De Boeck Supérieur, 2007, p. 171.

²³ Demazière D., Dubar C., *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997, p. 37.

²⁴ « Les mots de la migration », *Revue Cahiers d'études africaines*, 2014, n° 213–214.

3. FAIRE ENTENDRE LE POINT DE VUE SUBJECTIF DES ACTEURS DE L'ÉMIGRATION

Les **entretiens** individuels (8 au Sénégal et 4 en Italie) livrent l'environnement physique, matériel, social et juridique des lieux d'émigration et rendent compte des risques et des opportunités autour desquels se construit l'expérience migratoire une fois la décision d'émigrer prise.

Le langage est « le médiateur par excellence à la fois de la construction d'un vrai monde d'objets et de sujets, de l'organisation de l'expérience et de la formation de la pensée dans l'expression »²⁵. Il ouvre alors sur un « partage d'expérience » qui associe désignation d'objets ou de sujets et qualification de vécus subjectifs à partir desquels les personnes acquièrent des savoirs ou opèrent une révision des savoirs²⁶. Le langage offre ainsi au chercheur l'opportunité d'accéder aux représentations des acteurs de l'émigration ; elles constituent un guide pour découvrir leurs aspirations et leurs choix et les modalités de leur mise en œuvre selon des contextes et des temporalités variables.

Dans cette perspective, il ne s'agit pas de traiter chaque focus groupe séparément, mais de considérer l'ensemble, le corpus, comme un tout cohérent²⁷. M. Reinert²⁸ précise que pour obtenir un résultat signifiant deux conditions sont à vérifier :

- › le corpus doit se présenter comme un tout ayant une certaine cohérence : cohérence des conditions de production ou cohérence thématique. Ici, tous les focus groupes ont été recueillis auprès de panels comparables, à la même période et selon une grille d'entretiens commune.
- › Le corpus doit être suffisamment volumineux pour que l'élément statistique puisse être une composante de l'analyse. Les 8 focus groupes du Sénégal ont 160 personnes ; les discours recueillis comprennent plus de 66 931 occurrences et 4 642 formes différentes.

Ces conditions réunies, il est utile de rappeler quelques éléments de contexte avant d'apporter des précisions sur la méthode choisie, l'analyse statistique textuelle (ou fouille de texte/« text mining »). Ensuite, les termes signifiants révélés, il s'agira d'explorer le « pourquoi » de l'importance de chacun d'eux et d'expliquer le « comment » de leur émergence.

Les focus groupes ont été organisés autour des thèmes suivants : impression sur le contexte migratoire actuel, entourage incluant ou non des acteurs de la migration, intentions (émigration/non), conditions (institutionnelles, environnement socio-économique et culturel, informations...) à réunir pour une prise de décision/mise en œuvre (éventuellement) conditions du parcours et de réalisation du projet migratoire (réseaux sociaux, fratrie dispersée, politiques migratoires...), raisons et conditions du retour, changements observés dans son entourage et sa société d'origine, intentions actuelles (nouvelle émigration ?).

Les personnes chargées de la transcription des focus groupes avaient pour consigne de transcrire le plus fidèlement possible, sans correction donc, les réponses des participants ; ensuite, il devait ajouter le contexte de l'entretien (lieu, date, environnement...). Ces informations, ainsi que l'âge et le sexe des participants, ont pu être exploités comme des métadonnées associées aux focus groupes.

²⁵ Quéré L., « Sociologie et sémantique : le langage dans l'organisation sociale de l'expérience », *Sociétés contemporaines*, 1994, n° 18–19, p. 19.

²⁶ Ferry J.-M., *Les puissances de l'expérience*. Tome 1, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 89.

²⁷ Pour préparer le corpus, nous avons procédé à certaines corrections : nous avons notamment harmonisé sous une même forme l'écriture d'un même mot ou d'un même objet (pick-up/4x4, bus/autobus...).

²⁸ Reinert M., *Alceste version 4.0* (juin 1997). Cahier 1. Premier contact et description du rapport d'analyse. Alceste AD-Cahier 1, 2000.

Avec une grande diversité de points de vue, les focus groupes témoignent des causes de l'émigration, sans recherche de l'exhaustivité des situations. Le discours vaut donc ici par la multiplicité d'expériences qu'il laisse entrevoir ; à travers lui, une grande diversité de perceptions et d'interprétations, de commentaires et d'appréciations s'interpellent. L'enjeu n'est pas tant de considérer le discours comme une expression fiable que de découvrir ce qu'il nous fait partager et vers quels questionnements il nous entraîne. Dans cette perspective, bien que les focus groupes forment un corpus en langage naturel et réunissent des informations qualitatives, nous avons opté pour une analyse lexicale fondée sur la statistique fréquentielle²⁹ et les proximités entre les mots employés³⁰. Parmi différentes méthodes logicielles, nous avons retenu R et IRaMuTeQ ; ces deux logiciels sont sous licence libre.

Bien plus qu'un logiciel, R est un langage de programmation statistique et d'analyse de données qui est reconnu et utilisé par une très large communauté internationale. Son développement est continu et ses fonctionnalités s'améliorent au fil des versions. Un des principaux atouts de R est son fonctionnement à partir de bibliothèques de commandes. La bibliothèque `tm` est dédiée à l'analyse statistique de texte et à la gestion de corpus. Les instructions y sont implémentées spécifiquement pour tenir compte de ce type de données de volume conséquent. Ces bibliothèques forment un écosystème en développement continu, à l'interface entre recherche académique et praticiens. IRaMuTeQ (Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires) est une interface graphique libre, développée par P. Ratinaud qui se fonde sur R et également sur le langage informatique Python.

La première étape consiste à fabriquer un lexique des mots du corpus lemmatisé³¹. Des traitements interactifs sont ensuite réalisés sur ce lexique : recherche de formes, d'occurrences, de la moyenne d'occurrences par texte, du nombre de formes par récit, du nombre moyen de caractères par forme, des distributions des fréquences sur le corpus global, par focus groupes ou selon les modalités des variables stockées dans les métadonnées (ici : lieu du focus groupes, âge et sexe des personnes).

Le calcul des propriétés statistiques du corpus révèle des résultats surprenants qui suscitent de nouvelles interrogations ; s'en suit un retour au texte à partir de certaines entrées lexicales. Tout au long de l'analyse, la parole des acteurs de l'émigration sera citée.

IMMOBILITÉ SOCIALE VERSUS MOBILITÉ SOCIALE – LES CAUSES PROFONDES DE L'ÉMIGRATION INTERNATIONALE

4. Pressions familiales et vulnérabilités économiques

Les premiers traitements statistiques livrent un résultat inattendu : le terme *famille* est le plus représenté (240 fois). Ensuite, huit termes apparaissent plus de 100 fois³² : argent, *enfant*, *problème*, *travail*, *piroque*, *pays*, *vie* et *immigration*³³.

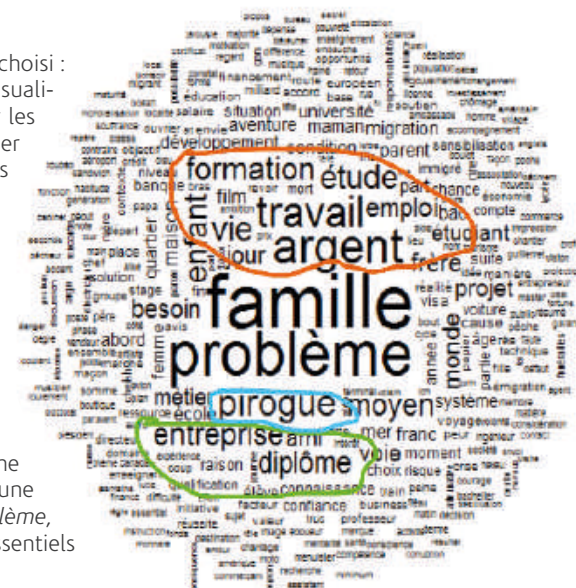
Pour approfondir l'analyse, nous avons choisi :

- » le **nuage de mots** comme outil de visualisation des mots clés du discours sur les causes de l'émigration³⁴. Un premier nuage de mots réunit toutes les formes de noms communs ; le second est composé des mêmes formes réunissant au moins 25 occurrences.
- » Le **dendrogramme**³⁵ qui produit des regroupements géographiques, sociaux et politiques, générés par une classification hiérarchique des discours sur les causes de l'émigration.

Sur le nuage de mots (figures 7), le terme *famille* est central ; de part et d'autre, une diagonale composée des mots : *problème*, *enfant*, *argent* et *travail* pose les axes essentiels d'une problématisation de l'émigration.

Figure 7
Nuage de mots

de Focus groupes et entretiens réalisés à Yeumbeul, A.Yakhine
N. (Thiès), Mbour, Bambev



³² Soit respectivement 165, 165, 148, 147, 131, 127, 102 et 101 occurrences.

33 Dans les discours recueillis, le terme « immigration » est le plus souvent employé pour désigner des faits ou des processus d'émigration. Exemples : « par rapport à l'immigration, moi en ce qui me concerne je pense que j'attendrais jusqu'à mes 40 ans avant d'émigrer » ; « en fait, l'immigration en tant que telle, elle n'est pas si mauvaise que ça parce que quand on part, on pense revenir » ; « les jeunes ne trouvent pas de travail, ici, et ont envie d'aider leurs parents et leur famille, c'est pourquoi ils partent en immigration »...

³⁴ La méthode consiste en l'étude des lois statistiques de distribution du vocabulaire dans le corpus ; ainsi, elle rend compte par la taille des mots de leur importance relative par rapport aux autres ; la taille des mots est en effet proportionnelle à leur fréquence et les mots les plus cités sont placés au centre. Un certain pourcentage de mots sont positionnés verticalement pour rendre le graphique plus aisément et rapidement intelligible.

35 Un dendrogramme (du grec ancien *dendron* « arbre », *graphein* « graver » → -gramma « petite gravure ») est un diagramme fréquemment utilisé pour illustrer l'arrangement de groupes générés par un regroupement hiérarchique ou hiérarchisant. Ce dendrogramme a été réalisé à partir de la Classification Hiérarchique Descendante 1 (CHD1).

4.1. L'exigence des logiques familiales

De prime abord, on est surpris par la prépondérance du terme *famille* et sa proximité avec le terme *enfant* ; celui-ci ne désigne pas une personne dans l'âge de l'enfance, mais une personne âgée de 17 à 25 ans, et souligne l'importance des devoirs filiaux : « dans notre coutume, si tu atteins un certain âge, tu es à la retraite, tu n'as plus les moyens de subvenir aux besoins familiaux, c'est ton enfant qui doit t'aider ».

Dans les discours recueillis, la famille représente un ensemble composé par la mère, le père et la fratrie. Elle est, tout à la fois (1) un facteur d'émigration, synonyme d'« obligation » pour « soutenir », « aider » et « nourrir » (2) une ressource essentielle pendant le voyage, « pour envoyer une rançon et être libéré », et (3) l'un des objectifs du projet migratoire, « satisfaire les besoins de la famille », « fonder une famille », « être mieux considéré par ses parents ».

Toutefois, le groupe de référence de l'individu peut s'élargir à l'entourage³⁶, composé d'autres membres de la parenté (les « tantes », coépouses du « papa », et leurs enfants notamment), des « voisins » et des « pairs » (« amis », « camarades », « partenaires de foot »...). Ce cercle élargi rend compte des formes multiples de relations qui influent sur la décision d'émigrer. Et, « la proximité géographique contribue à construire le lien social en facilitant les échanges et les rencontres »³⁷ : « à son retour d'une tontine³⁸ dans le quartier, ma mère m'a dit que notre voisine portait de beaux bijoux ; son fils est en Italie ».

Ainsi, sous diverses influences, la famille exerce une « pression », plus ou moins explicite, qui « contraint à partir » : « on te dit, ton copain il est passé par les pirogues, d'autres par la route ; indirectement, on te dit pourquoi pas toi ». Ainsi, ce qui « motive la famille à faire la collecte de la somme d'argent pour partir, c'est qu'il y a des voisins qui sont ici et leurs fils sont en Europe ».

La centralité du terme *famille* sur le nuage de mots rappelle que la condition sociale de ces individus (candidats potentiels à l'émigration) ne peut être réduite à la condition d'immigrés (ou d'émigrés) qu'on leur assigne. Ils sont avant tout des « enfants » rattachés à leurs parents par des liens étroits ; ces rapports de filiation, élargis à la parenté et à l'entourage, jouent un rôle central dans le processus d'émigration.

4.2. L'argent, cause et conséquence de l'émigration

La taille et la situation du terme *argent* sur le nuage de mots traduisent ses multiples usages et l'importance de son rapport avec le terme *famille*.

L'argent motive le choix d'émigrer ou de rester : « si j'ai de l'argent pour rester travailler ici, je vais rester ; c'est le manque d'argent et de moyens qui nous fait partir ». L'argent envoyé, régulièrement ou ponctuellement, à la famille par un membre de la parenté, le plus souvent un frère ou un oncle, immigré à l'étranger, constitue également un facteur incitatif : « quand tu as ton demi-frère³⁹ qui est en Europe et il aide sa maman ; chaque mois, il lui envoie de l'argent » ; et, « si quelqu'un est malade

ou s'il y a un décès, c'est celui qui est à l'étranger qui règle le problème », donc « ça t'incite à partir ». « Parfois même, c'est les mamans à travers les tontines qui donnent de l'argent pour partir ».

Lorsque la décision est prise, l'argent conditionne le mode d'émigration : « aujourd'hui, pour partir légalement en Europe il faut 2 000 000 FCFA (3 000 euros environ) ; si tu n'as pas un frère (émigré) qui t'aide pour partir, tu pars illégalement ; c'est ça qui pousse les gosses à partir clandestinement, mais s'ils avaient de l'argent pour partir légalement, ils le feraient ».

Ensuite, sur la « route », il est difficile de « survivre » et d'« avancer » sans argent : « ils étaient dans un désert (...), ils se sont fait capturer et mis dans des cages, dans un trou dans le sol ; ils ont donné un numéro (de téléphone) pour demander une rançon à leur famille pour les libérer ; sa sœur, elle a pu avec la famille (...) rassembler un peu d'argent, 300 000 FCFA (450 euros environ) ; ils ont remis l'argent à quelqu'un à la poste (Western Union), et au bout de trois jours, je crois, le monsieur a appelé pour dire que je vous passe votre frère : il a dit je suis en vie, mais l'argent envoyé ne suffit pas (...). Au bout de deux envois, je crois, on l'a libéré ; (...) il a continué sa route et il est allé en Espagne ».

Plus globalement, l'argent est au centre du projet migratoire : il répond à un engagement familial, « apporter de l'argent à mes parents », concrétise les objectifs, « épargner un peu d'argent pour essayer d'accomplir mon rêve et avoir un atelier à moi », et favorise la pérennité du retour, « ceux qui partent font de telle sorte qu'en amassant un peu d'argent là-bas, en revenant ils peuvent investir ici pour ne pas y retourner ».

Comme la *famille*, l'*argent* accompagne les temps de l'émigration : il incite au départ, guide le parcours migratoire et contribue à la réussite du projet migratoire.

4.3. La vulnérabilité des liens entre travail et rémunération

La proximité du terme *travail*, de prime abord d'une évidente simplicité – « l'argent, ce qui le donne quelque part, c'est le travail » – questionne en fait les liens entre rémunération et travail.

Il ressort des discours recueillis que la rémunération perçue ne correspond plus à une contrepartie du travail fourni. Et, ce constat est renforcé par le sentiment qu'à travail égal, la rémunération dépend plus du lieu où il est exercé (Sénégal ou étranger) que de l'effort produit : « c'est ça la différence : ceux qui sont en Europe, ils disent qu'en cueillant des pommes, ils perçoivent 800 000 FCFA (1 300 euros environ) ; ceux qui travaillent ici, à la fin du mois, ils ne peuvent même pas avoir 50 000 FCFA (90 euros environ) ; donc toutes leurs pensées, c'est d'aller là-bas, travailler et avoir de l'argent parce que les revenus ne sont pas les mêmes ».

La question de la juste rémunération du travail devient l'un des enjeux majeurs de l'émigration. L'objectif est de sortir de « la survie, de la vie au jour le jour » et d'« aider les gens de (la) famille, (la) maman peut-être, les gens du quartier, et (les) copains même... ».

³⁶ Bonvalet, C. ; Lelièvre, E. 1995. « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et société*, vol. XXVII, n° 2.

³⁷ Bonvalet, C. « La famille-entourage locale », *Population*, vol. 58, n° 1, 2003, pp. 9–43.

³⁸ Très répandue en Afrique, la tontine désigne une association de personnes, souvent des femmes, cotisant à une caisse commune dont le montant est remis à tour de rôle à chacune d'elles.

³⁹ Le fils d'une co-épouse du père.

4.4. Problème, un terme employé avec une singulière fréquence

Le terme *problème* est employé avec une singulière fréquence⁴⁰ ; elle rend compte de l'importance des liens qui lient la *famille* et le *travail*. Les problèmes, familiaux et professionnels, sont reliés entre eux ; ils n'existent pas séparément, ils sont des moments dans un ensemble qui contient leur origine et leur solution.

La succession de problèmes, articulés entre eux, alimente l'émigration :

- › le travail fourni ne reçoit plus sa contrepartie en argent ;
- › cette perte de rémunération prive la famille des ressources élémentaires ;
- › le statut des « enfants », filles/fils de parents, est fragilisé dans la fratrie, la parenté et l'entourage.

Et, l'émigration apporte des solutions à ces problèmes :

- › un salaire convenable en contrepartie du travail fourni ;
- › l'envoi d'argent pour offrir des conditions de vie décentes à la famille et résoudre les difficultés ponctuelles ;
- › l'émigré, filles/fils de parents, est reconnu dans le réseau des individus apparentés (famille et entourage).

Mais l'émigration, à son tour, fait naître un nouveau *problème* dans le réseau des familles, apparentées par des liens de consanguinité et/ou d'alliance : « ici, chaque enfant s'occupe de sa mère. Le fils de la première dame (première épouse du père) est parti en Europe ; quand il a commencé à envoyer de l'argent, il était mieux considéré que les autres. Alors, la famille oublie celui qui est resté là (au Sénégal) qui donne la dépense quotidienne et n'a pas le temps d'économiser. Il n'existe plus dans la famille. C'est ce qui pousse à se révolter et à partir même si tu n'en as pas envie ». Ces inégalités familiales, élargies à la parenté, produisent un ensemble de causes à effets et encouragent l'émigration de personnes qui initialement avaient choisi de rester dans leur pays avec l'ambition d'être des acteurs du développement. Ainsi, le terme *problème* traduit la pluralité des difficultés ressenties et leurs conséquences économiques et sociales.

Plus généralement, l'analyse des discours souligne la vulnérabilité des liens qui unissent travail et rémunération ; elle sous-tend des dynamiques de contestations collectives. Associées au développement de nouvelles logiques familiales, elles fondent le souci de liberté, de réussite et de différenciation individuelle qui alimente l'émigration actuelle.

⁴⁰ Il s'agit du terme qui réunit le plus grand nombre d'occurrences après le terme *famille*.

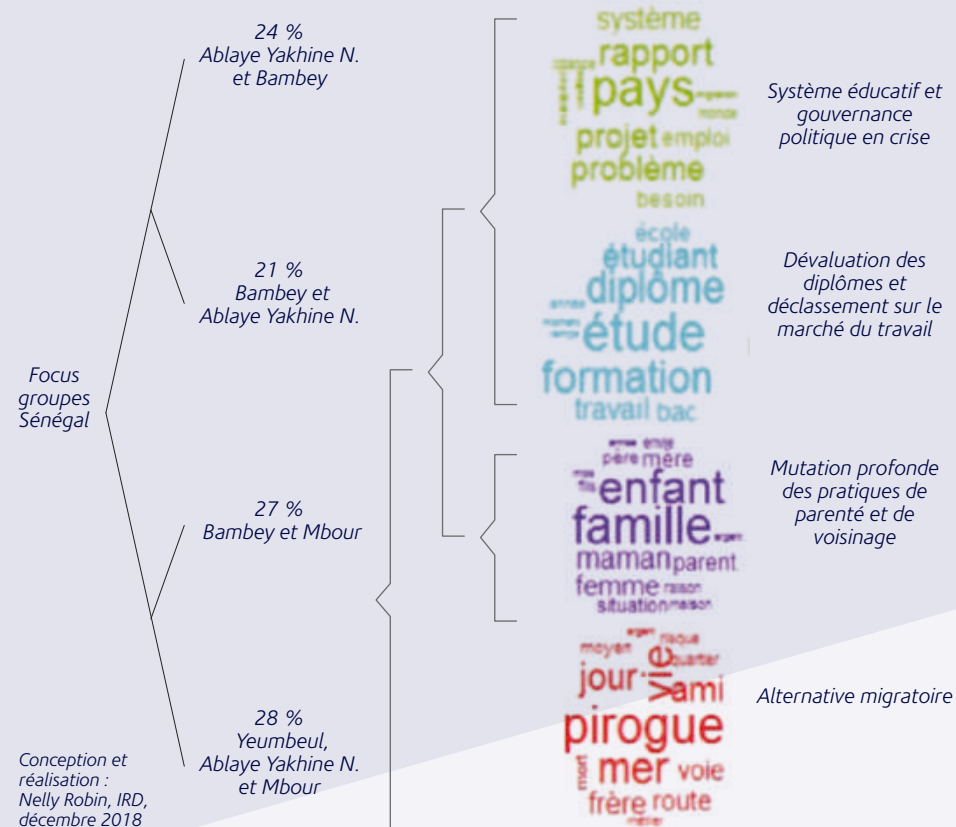
5. Frustration relative et inégalité des chances

Afin d'approfondir l'analyse, le **dendrogramme** propose une classification hiérarchique et articulée des univers de l'émigration. La figure 8 produit quatre classes hiérarchisées avec chacune un mot clé : *pays*, *étude*, *famille*, *pirogue*.

Figure 8

Architecture hiérarchisée des causes de l'émigration

Focus groupes et entretiens réalisés à Yeumbeul, A. Yakhine N. (Thiès), Mbour, Bambey (octobre 2018)



À partir des discours recueillis, les causes de l'émigration se structurent autour de quatre problématiques, plus ou moins représentées selon les lieux d'enquête :

- › gouvernance des systèmes éducatif et politique [Ablaye Yakhine N. (Thiès) et Bambeï];
- › dévaluation des diplômes et déclassement sur le marché du travail [Bambeï et A. Yakhine N. (Thiès)];
- › mutations profondes des pratiques de parenté et de voisinage [Bambeï et Mbour];
- › émigration et risque [Yeumbeul, A. Yakhine N. (Thiès) et Mbour].

La crise de la gouvernance des systèmes éducatif et politique induit une dévaluation des diplômes et un déclassement sur le marché du travail. Ces évolutions accentuent les inégalités, sociales et économiques, et brisent le dessein des jeunes qui souhaitent être des acteurs de développement dans leur pays d'origine. Cette perte de confiance dans l'efficacité de l'action publique et l'éthique en politique s'exprime en milieu rural comme en milieu urbain. Un jeune de Bambeï explicite les failles du système et les injustices ressenties : « tu fais de longues études, tu obtiens tous tes diplômes, tu as ton master ou tu es ingénieur. Et, pendant ce temps dans le quartier une autre personne qui passait tout son temps à dormir, du jour au lendemain parce qu'elle s'est lancée en politique, elle se déplace en 4 x 4 et construit de grands immeubles. Alors que toi avec tous tes diplômes à la fin du mois, tu cours derrière un salaire misérable ; aujourd'hui, ceux qui ont les plus gros salaires n'ont pas fait d'études ». Un jeune d'A. Yakhine N. confirme que « l'on ne doit pas s'étonner que les jeunes partent au péril de leur vie, tentent leur chance dans les pirogues ; ils savent pertinemment qu'ils peuvent y rester, mais ils ne peuvent pas concevoir d'être dans cette misère avec tous leurs diplômes. Ici, si tu n'as pas de moyens financiers tu es insignifiant, personne ne te considère, et c'est pourquoi les gens partent ».

Dans ce contexte, la « frustration relative et l'individualisation des inégalités » peuvent être retenues comme un script interprétatif des causes de l'émigration. Comme le rappelle F. Dubet⁴¹ « la notion de frustration relative tire toute sa force d'une série de cadrages théoriques :

- › le premier est de nature psychologique ;
- › le second est celui de la démocratie ; c'est Tocqueville qui est le père de cette théorie considérant que la passion démocratique engendre mécaniquement la frustration relative puisque l'égalité sociale n'est jamais assurée ;
- › le troisième est celui de l'action collective et des mouvements sociaux ».

La frustration relative est alors déclinée selon deux grands axes : le premier est celui des tensions structurelles que constitue l'écart entre les attentes et les ressources ; le second est celui du changement social quand les conjonctures économiques et politiques ouvrent une tension entre les aspirations et leurs possibilités de satisfaction.

C'est ce qui nous conduit à proposer une analyse des discours au prisme des deux tensions suivantes :

- › les unes, liées à un « ascenseur social » en panne, ou tout du moins perçu comme tel ;
- › et les autres, liées à un déclassement sur le marché du travail, consécutif d'une dévaluation des diplômes.

Cette approche interroge le poids de l'immobilité sociale, exacerbée par une demande de justice sociale, entendue comme une demande d'égalisation des chances dans des domaines variés, et particulièrement dans ceux de l'emploi et de l'éducation.

⁴¹ Dubet, F. « Frustration relative et individualisation des inégalités », *Revue de l'OFCE*, vol. 150, n° 1, 2017, pp. 11–26.

5.1. Trajectoires de promotion sociale dans l'impasse

La question de la promotion sociale est posée par des femmes et des hommes, âgés de 25 à 39 ans, soutiens de famille (le plus souvent) et qui sont dotés de qualifications professionnelles. Ils sont, notamment :

- › artisans : électricien, à Thiès, entrepreneur du bâtiment ou créateur d'une marque de vêtements à Yeumbeul (banlieue de Dakar), menuisier métallique, mécanicien ou pâtissier à Mbour, notamment ;
- › capitaines de pêche, aussi.

Tous sont convaincus de la qualité de leurs compétences ainsi que de l'opportunité et du potentiel de leur métier. Mais, ils regrettent :

- › le manque de reconnaissance de leur savoir-faire et du travail accompli : « je suis un électricien, mais entre la considération (pour) un électricien qui est au Sénégal et la considération (pour) un électricien qui est Sénégalais et qui vit en Europe, il y a une très grande différence. On sous-estime les artisans qui sont au Sénégal par rapport à ceux qui sont en Europe. L'autre différence c'est la monnaie : entre l'euro et le CFA, il y a un très grand écart : par exemple, j'ai des travaux au Sénégal ; un électricien qui est en Europe peut obtenir (le même type) de chantier ; l'argent qu'il va gagner avec ce chantier, c'est l'argent que je gagne avec trois chantiers, ici. C'est pour cela que je préfère aller en Europe plutôt que de rester en Afrique parce que j'ai des projets pour mon entreprise, mais je n'ai pas d'argent pour investir au Sénégal ». *Abdou (Ablaye Yakhine N.)* ;
- › les difficultés rencontrées pour améliorer leur outil de travail et accroître leurs revenus : « si nous les pêcheurs on avait un peu de soutien dans notre travail, on n'aurait pas besoin de vouloir partir en Europe parce qu'aujourd'hui avec notre métier, on peut gagner plus d'argent que celui qui est en Europe. Je prends l'exemple d'une "pirogue fils à tourner"⁴² ; si tu l'as durant un an et que le travail marche un peu, tu peux récupérer son prix d'achat et tu pourras aider beaucoup de personnes de ton entourage ; (...) et pourtant il y a beaucoup de gens qui disent qu'il n'y pas d'argent dans la pêche ; moi, je crois que la pêche ici en Afrique, c'est l'un des métiers les plus rentables, mais c'est qu'on n'a pas assez de moyens et on n'a pas de soutien ». *Pape (Mbour)*.

Plus globalement, les artisans et les pêcheurs soulignent une sous-exploitation de leur capital humain qu'ils attribuent à :

- › la difficulté d'épargner, en raison du poids des dépenses domestiques, liées à leur charge familiale ;
- › aux conditions de prêts, inappropriées à leur situation et au contexte social, notamment lorsqu'elles prévoient l'hypothèque de biens (maison, voiture...) ;
- › les difficultés d'accès aux aides publiques ;
- › la concurrence déloyale, liée à des droits de pêche et des marchés dans le bâtiment, attribués à des sociétés étrangères, sans qu'elles n'aient obligation d'employer de la main-d'œuvre locale.

Pour toutes ces raisons, l'émigration est vue comme une forme d'action visant à acquérir :

- › une capacité d'épargne par l'accès à des revenus supérieurs (à travail égal) et une « mise à distance » des obligations familiales quotidiennes :
 - Sam (sculpteur sur bois) : « ce qui pousse les gens à faire l'aventure, c'est que c'est plus facile d'économiser à l'extérieur qu'ici ».
 - Fallou (menuisier métallique) : « celui qui n'est pas là, il a le temps d'économiser et c'est lui qui est bien vu ; la famille ne se rend pas compte que celui qui est là n'a pas le temps d'économiser à cause de la famille ».

⁴² Il s'agit de pirogue grand modèle qui permet de rester plusieurs jours en mer.

› une expérience professionnelle reconnue :

- Balla (électricien) : « j'ai vu un électricien qui a vécu en Europe pendant des années ; il est revenu, au Sénégal, il a son entreprise et il gagne beaucoup d'argent. On reconnaît son expérience simplement parce qu'il est allé là-bas ».

En comparaison à celle de leurs parents, les personnes rencontrées lors des focus groupes témoignent d'une situation dégradée ; selon elles, les trajectoires de promotion sociale se raréfient pour les populations des classes populaires. L'émigration apparaît alors comme une alternative à l'immobilité sociale à laquelle elles pensent être assignées si elles restent dans leur pays d'origine.

5.2. Dévaluation des diplômes et déclassement sur le marché du travail

Parallèlement, le discours des personnes diplômées, du bac à l'enseignement supérieur (master/ingénieur), est sans ambiguïté ; elles dénoncent la dévaluation des diplômes qui conduit à un déclassement sur le marché du travail. Il s'agit de femmes et d'hommes, âgés de 25 à 35 ans, la plupart célibataires, faute de ressources pour prétendre à un mariage.

Pour ces jeunes, une seule interrogation : « les jeunes n'ont jamais été autant diplômés ; s'insèrent-ils mieux professionnellement pour autant ? » Cette question, au centre des débats lors des focus groupes, en appelle d'autres :

- › jusqu'à quel point la « massification scolaire » a-t-elle porté ses fruits en termes de mobilité sociale ?
- › Jusqu'où en se diffusant, le diplôme a-t-il perdu de la valeur, face à une offre d'emplois hautement qualifiés qui n'évolue pas au même rythme ?⁴³

Ces questionnements ne sont pas isolés ; ils font écho aux propos de Marc-François Mignot-Mahon, le président de Galileo Global Education, qui en appelle à « sortir d'un modèle qui tourne en rond sans intégrer les nouveaux venus sur un marché du travail trop étroit » (Dakar, novembre 2018)⁴⁴.

Dans ce contexte, pour des raisons évidentes, la parole des jeunes diplômés, rencontrés lors des focus groupes, exprime une double aspiration :

- › qu'entre diplôme (savoir et maîtrise des savoir-faire) et rémunération, la relation soit établie ;
- › qu'au-delà de la sphère professionnelle, le diplôme confère un statut social.

Or, tous ont le sentiment qu'aujourd'hui « le diplôme ne constitue plus un passeport fiable pour l'accès à l'emploi » et n'est « plus l'indicateur privilégié du mérite ».

Ils attribuent cela :

- › aux entreprises qui font primer sur les diplômes une logique d'économie salariale, conduisant à une sous-qualification des personnels dont les critères de recrutement restent relativement obscurs ;
- › au « complexe des entreprises » qui fragilise la « valeur d'échange » des diplômes nationaux publics sur le marché du travail ; à diplôme égal, les perspectives d'embauche diffèrent selon que l'on a réalisé (ou non), au moins partiellement, son cursus universitaire à l'étranger et/ou si l'on a (ou non) une expérience professionnelle à l'étranger (Europe, Canada, USA, prioritairement).

⁴³ P. Bourdieu et J.-C. Passeron soulignaient, dès 1964, que l'accroissement plus rapide du nombre de titulaires de titres scolaires par rapport à celui des postes auxquels ces titres permettent normalement d'accéder aboutit à une dévaluation des diplômes.

⁴⁴ Débat sur « les mutations de l'enseignement supérieur », organisé par le Monde Afrique, à Dakar, les 22 et 23 novembre 2018.

Pour ces jeunes, le véritable enjeu est donc l'égalité réelle d'accès aux diplômes reconnus. Or, celle-ci semble souvent hypothéquée à la fois par un brouillage problématique entre formation publique et certifications privées ou étrangères, et par des opportunités étroitement liées aux réseaux relationnels.

Le constat est amer ; le discours des jeunes dit :

- › leur tiraillement entre l'espoir d'une reconnaissance de leur diplôme et des déceptions successives : « j'ai présenté mon C.V. à deux grandes entreprises ; l'une à Dakar, l'autre vers St Louis. Les deux DRH m'ont posé la même question : tu connais quelqu'un qui travaille ici ? J'ai répondu, non. Le même conseil m'a été donné : reprend ton C.V., ne perds pas ton temps et ne me fais pas perdre le mien » (jeune diplômé en ingénierie mécanique) ;
- › leur amertume devant une relégation sociale persistante ; considérés comme « inutiles », « oisifs » et un « fardeau » par leur famille et leur entourage ; « ils n'ont pas besoin de quelqu'un qui a des connaissances ; on ne respecte plus les savants. Aujourd'hui, les ministres sont seulement nommés par rapport à leur potentiel politique, mais pas pour leurs connaissances intellectuelles ».
- › l'incertitude et l'angoisse de ne pas savoir combien de temps encore leur projet de vie restera dans l'impasse : « aujourd'hui un enseignant ne peut même pas bâtir une maison, il faut qu'il fasse un prêt, alors que celui qui est parti à l'étranger revient bâtir un immeuble à côté de la maisonnette de l'enseignant ».

L'émigration est alors conçue comme une « stratégie compensatoire », même si elle inclut « dans le pays d'immigration, un déclassement sur le marché du travail supérieur à celui vécu au Sénégal », et un recours à des voies illégales : « chaque personne qui quitte le Sénégal ou l'Afrique aurait préféré partir par les voies légales par lesquelles tu ne rencontreras aucun problème ; mais si vous voyez que nos camarades et nos jeunes frères prennent des routes dangereuses, c'est qu'ils n'ont pas le choix ; on voit ici beaucoup de gens qui ont leur diplôme et tout, à qui on refuse le visa, mais dans ce cas ils cherchent d'autres solutions pour partir » (jeune diplômé en master de sciences politiques). Ainsi, les personnes diplômées soulignent la complexité de leurs situations, les rapports de pouvoirs qui les sous-tendent et les processus économiques et sociaux qui les façonnent et incitent à l'émigration.

Plus globalement, selon les discours recueillis, plusieurs chemins peuvent conduire à la hausse des inégalités : l'insuffisance de l'action publique dans l'espace éducatif, la perte d'éthique dans le système politique et le manque de transparence dans la gestion des entreprises privées. In fine, trois éléments principaux semblent conditionner le niveau d'inégalité, à l'aune duquel s'explique le choix de l'émigration : la gouvernance des politiques publiques, l'accès à la formation, le droit de travailler et de prétendre à un emploi. Implicitement, il est demandé à l'État davantage d'efforts en vue d'améliorer sa légitimité et ses capacités à répondre aux besoins fondamentaux de ses populations. Sans cela, les personnes rencontrées sont convaincues que les inégalités exploseront et que l'émigration ne diminuera pas. Comme le rappellent H. Bréant, S. Chauvin, et A. Portilla, « les projets migratoires ne se pensent presque jamais comme des fins en soi et posent très majoritairement la migration comme un moyen de maintenir ou d'améliorer son statut social et celui de sa famille non dans le pays "d'accueil", mais bien dans le pays d'origine »⁴⁵.

Ainsi, avant d'être posée comme « une solution à la pauvreté », l'émigration est présentée comme une alternative à l'immobilité sociale et une réaction à l'inégalité des chances dont l'État serait le principal responsable. Selon les discours recueillis, seuls des changements politiques profonds sont susceptibles de réduire durablement les inégalités sociales, non réductibles au seul capital économique, et d'influer sur les mécanismes qui incitent les populations à émigrer.

⁴⁵ Bréant Hugo, Sébastien Chauvin, et Ana Portilla. « Les migrations internationales à l'épreuve du capital social », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 225, n° 5, 2018, p. 9.

L'émigration est donc le résultat d'éléments cumulés ; nous ne pouvons plus comprendre la décision d'émigrer avec nos critères habituels. Il faut analyser le processus autrement. Les critères économiques et politiques seuls sont insuffisants ; les relations de parenté et de voisinage sont devenues une entrée féconde pour étudier les causes de l'émigration.

5.3. Les relations de parenté, un enjeu ambigu

Le départ du cadet, avant tout autre membre de la famille, questionne les logiques habituelles de l'émigration : dans quelle mesure cette nouvelle configuration peut-elle subvertir l'organisation familiale ? Et, encourage-t-elle une renégociation de la position sociale des nouveaux migrants au sein de la parenté et de l'entourage ?⁴⁶

5.3.1. Le droit d'aînesse remis en cause par l'émigration du cadet

Pour répondre à ces questions, il nous faut comprendre comment, aujourd'hui, l'organisation sociale et les rapports sociaux dans le pays de départ sont marqués par l'émigration des cadets, et en quoi cela constitue un fait nouveau.

Dans la famille sénégalaise, au sein d'une même génération, l'autorité appartient d'abord aux aînés. L'émigration actuelle, souvent initiée par le cadet, très tôt en rupture scolaire, interroge ces principes du système de parenté et du réseau des familles qui lui sont apparentés.

La décision d'émigrer s'est individualisée. Elle n'est plus pensée dans un processus de transmission à l'intérieur du lignage ; elle substitue au droit d'aînesse, l'initiative personnelle, stimulée par les responsabilités que chacun considère avoir vis-à-vis de ses parents et de l'économie familiale.

Cette transformation des logiques migratoires prive l'aîné de son autorité ; il est progressivement exclu de la conduite des activités familiales, au fur et à mesure que le cadet redistribue les fruits de son émigration : « même si tu es l'aîné, tu n'existes plus dans la famille, si ton petit frère est à l'étranger ».

C'est donc précisément dans l'émigration que prend source et sens de nouveaux rapports entre les individus, non plus selon la position généalogique qu'ils occupent dans la famille, mais selon leur choix d'émigrer ou non. La place dans la parenté n'est plus déterminée par les règles du droit d'aînesse, mais dépend de la redistribution des ressources liées à l'émigration.

La famille devient un terrain de tensions, entre aînés et cadets, élargi à la parenté si les enfants d'un même père ont différentes mères. Dans ce cas, les liens avec le clan de la mère sont privilégiés : « par exemple, tu es dans une famille polygame, les enfants de l'une des deux femmes ont réussi mieux que les autres ; ils s'occupent bien de leur maman alors que les enfants de l'autre n'ont pas les moyens de faire ça ; alors, ils chercheront tous les moyens pour pouvoir réussir et subvenir aux besoins de leur maman, y compris le fait de risquer sa vie dans les pirogues ou de passer par la Libye pour partir en Europe. Parce qu'ils veulent sauver l'honneur de leur maman dans la maison et dans le quartier ».

⁴⁶ Le concept d'entourage vise ici à élargir le groupe de référence de l'individu en tenant compte des parents, enfants non corésidents, conjoints et fratrie ainsi que de toutes les personnes avec lesquelles l'individu a corésidé à un moment de sa vie (Bonvalet et Lelièvre, 1995 ; Lelièvre et al., 1997).

Ainsi, les enjeux de l'émigration semblent de plus en plus polarisés autour de la question de la reconnaissance sociale de la « maman » : « je suis dans la maison avec mes demi-frères et sœurs, leur mère vit très bien dans la maison (depuis que son fils est à l'étranger)⁴⁷, alors que nous on se fait très petits dans la maison et cette honte je ne peux pas l'endurer ; je suis prêt à prendre tous les risques pour partir ». Entre la « maman » et le fils se crée une relation d'aide réciproque ; les fils partent pour « aider leur maman », souvent à leur insu, et au cours du parcours migratoire, ils « appellent leur maman avant de traverser (la Méditerranée) parce que la bénédiction de la maman est sacrée. Si ta maman te donne une bénédiction tout ce que tu entames, tu le réussis ; c'est impératif que tu aies la bénédiction de ta maman pour pouvoir continuer ton chemin ».

Aujourd'hui, il apparaît indéniable que la famille et l'émigré entretiennent une relation ambivalente : la famille suscite le départ, accompagne à distance le parcours migratoire et peut apporter son soutien dans les moments difficiles. En retour, elle attend beaucoup de l'émigré qui en raison de sa situation économique et administrative souvent précaire dans le pays d'accueil cherche à se préserver des sollicitations multiples ; néanmoins, sa simple arrivée en Europe lui confère, de fait, un statut qui selon sa position généalogique dans la fratrie peut redéfinir l'ordre moral et social de la parenté. Ainsi, paradoxalement, l'émigration peut tout à la fois renforcer la position sociale de la famille et menacer la cohésion entre ses membres.

5.3.2. Les relations de voisinage et le « poids social »

Le voisinage est une autre construction sociale qui comprend une notion de communauté, associée à un sentiment d'appartenance et d'amitiés locales. Ainsi, le voisinage constitue un pan important de la sociabilité sénégalaise qui influe sur la décision d'émigrer : « 80 % des jeunes qui partent c'est le poids social. Dans le quartier, ils ont un ami, et un jour ils voient leur ami partir en Italie ou en France, et dès son retour ils voient qu'il épouse une belle fille, il a une maison, il a une vie stable, ça, c'est une explication, c'est une cause qui pousse les gens à partir à l'étranger ».

Le rapport entre voisins réfléchit comme un miroir ; on se compare et on s'évalue mutuellement. Au sein de ces relations complexes entre les habitants d'un même quartier, les tontines animées par les femmes occupent une place centrale. Selon des règles fixées lors de leur mise en place, les membres se rendent visite à tour de rôle suivant une périodicité variable, souvent mensuelle. Si la tontine donne l'occasion de se retrouver pour discuter et échanger, elle est basée sur la mise en commun d'une certaine somme d'argent qui reviendra à l'hôtesse. À chaque réception, chaque femme se pare de ses plus beaux atours ; c'est une occasion privilégiée d'afficher les habits et les bijoux acquis grâce à l'argent du fils ou de l'époux émigré. Les grands événements de la vie, mariage, baptême, décès sont également des moments privilégiés pour afficher la « réussite » du fils ou du mari : « tu es dans le salon ; ta mère revient d'une cérémonie dans le quartier et elle te fait remarquer que la mère de ton ami qui est en Espagne a impressionné tout le monde avec son magnifique boubou et des bijoux en or. Tu sais, qu'elle te dit qu'elle serait fière de toi si tu avais aussi le courage d'émigrer ; c'est difficile à entendre pour un fils ; tu ne vas plus vivre jusqu'à ce que tu trouves la voie pour partir ».

Les relations de voisinage, sous leurs différentes formes, sont ainsi traversées par des logiques de distinction et de jalousie qui créent une concurrence implicite et incitent à l'émigration pour la reconnaissance de soi et de sa famille.

⁴⁷ Il s'agit de la co-épouse du père et de ses enfants.

Ces évolutions au sein de la fratrie, de la parenté et du voisinage montrent que l'émigration ne supprime pas les inégalités, mais les transforme, car elle transforme les hiérarchies ; cela provoque un bouleversement des rapports familiaux et un changement dans l'organisation sociale de la société d'origine. Ce double constat pose deux questions essentielles :

- › L'émigration actuelle donne-t-elle lieu à une redéfinition des hiérarchies familiales et sociales ?
- › L'émigration des uns ajoute-t-elle de nouvelles inégalités dans le quotidien et l'espace local des autres ?

Dans ce contexte, considérer les significations données à l'émigration nous permet d'avoir à la fois une explication et une compréhension de ses causes.

L'émigration actuelle prend toute sa signification dans son rapport à l'immobilité sociale et aux relations de parenté et de voisinage ; elle substitue à cette impasse et à ces tensions, une aisance économique et une reconnaissance sociale ; ce sont ces « valeurs » qui fournissent à l'émigration la signification nécessaire pour qu'il soit légitime de risquer sa vie (ou de laisser son enfant risquer la sienne).

Ainsi, l'émigration puise sa force dans un système de causalité circulaire (Morin, 1990) : la dévaluation des diplômes et son corolaire le déclassement sur le marché du travail conduisent à l'immobilité sociale qui elle-même induit une profonde défiance à l'égard de la gouvernance économique et politique du pays d'origine, et pousse à l'émigration ; celle-ci provoque une recomposition des relations de parenté et de voisinage qui, à son tour, élargit le spectre des candidats à l'émigration dans le cercle familial et l'entourage. Dès lors, ne pas s'engager dans un processus d'émigration apparaît comme une désaffection vis-à-vis de sa famille. Un jeune qui essaie de motiver son choix de ne pas émigrer est souvent raillé ; celui qui est parti, quel que soit le résultat, est apprécié : « c'est une fierté déjà de dire que ton fils est en Europe. La famille se dit que d'ici tant d'années où tant de mois sa situation va changer, contrairement à celui qui est là et qui peut dépenser autant d'argent pour la dépense quotidienne et la famille ne le voit plus ».

Ainsi, l'émigration revêt une double signification : participer à l'amélioration des conditions de vie des siens (parents, amis et voisins) et mériter par-là l'estime de ses pairs (ou éviter la mésestime sociale du groupe de référence). De manière implicite, émigrer devient une exigence sociale.

6. L'émigration, un processus long et complexe

Dans ce contexte, la longue histoire migratoire du Sénégal, sur laquelle se fonde l'imaginaire d'une identité collective, sous-tend les processus d'émigration actuels et explique, en partie, le dépassement des risques connus : « il y a énormément de risques, beaucoup de garçons meurent au cours du voyage » ; « les pirogues, c'est un grand risque, tu laisses toute la famille, c'est comme une forme de suicide ». L'un des participants aux focus groupes relate l'histoire d'un jeune de Yeumbeul : « il y avait un enfant⁴⁸ quand il m'a dit qu'il allait partir dans les pirogues, je le lui ai interdit ; deux mois après, il m'appelle pour me dire qu'il est en Turquie et qu'il prend un bateau ; j'étais inquiet ; durant deux jours, on n'avait plus de nouvelles de lui ; ensuite, celui avec qui il était nous a dit qu'il était mort ». (Mais), « nous les Sénégalais, nous sommes des migrants ».

L'émigration actuelle peut être appréhendée selon une approche « intégrée », envisagée comme un processus, modélisée de la manière suivante (figure 9) : le départ – *la réalisation* – est précédé de deux phases préliminaires, *l'intention collective* et *la décision individualisée*, l'une et l'autre influencées par une variété de facteurs sociaux, économiques et politiques.

L'*intention d'émigrer* exprime le refus de l'immobilité sociale, exacerbée par une demande de justice sociale, entendue comme une demande d'égalisation des chances particulièrement dans les domaines de l'éducation et de l'emploi. Ensuite, cette intention collective s'individualise et devient *décision* sous la tension entre les aspirations personnelles et leurs possibilités de satisfaction qui traduisent la manière dont l'individu se pense au sein de son réseau de parenté et de son entourage. Et, l'individualisation des inégalités conduit à une mise en acte, à la *réalisation* de l'émigration, selon les capacités d'autonomie et les opportunités de chacun.

Pour comprendre le passage de l'intention collective à la réalisation individuelle, il y a donc nécessité de dérouler les faits élémentaires dont cette décision est faite et d'évaluer la maturation de chaque élément : le refus de l'immobilité sociale, l'expérience de frustration relative et la prise de conscience d'une individualisation des inégalités. Autant de changements graduels qui conduisent au dépassement de l'intention et à la concrétisation de l'émigration.

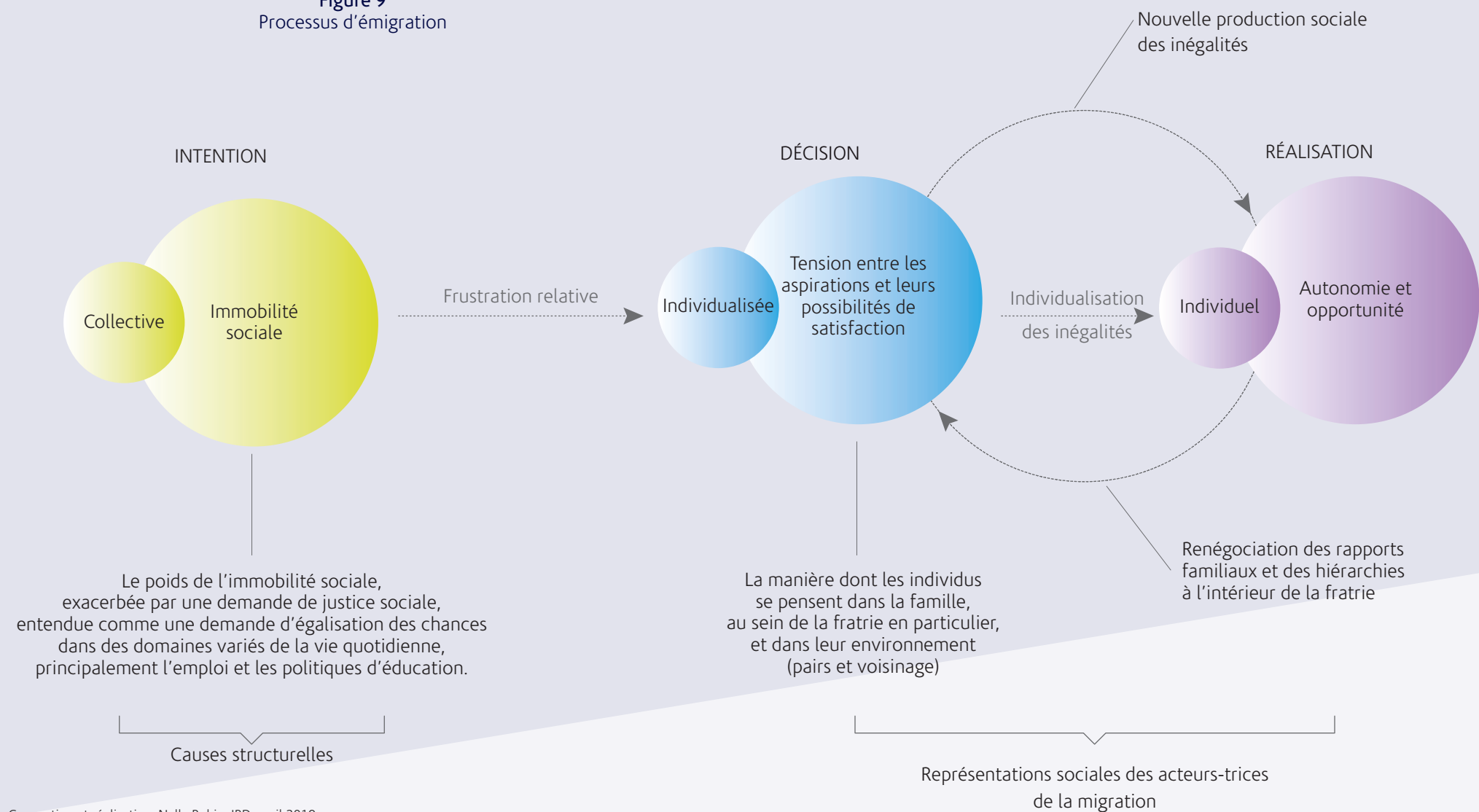
La décision individualisée constitue une transition, initiée bien avant dans une intention collective, qui finit par s'imposer comme une métamorphose individuelle (« jamais on n'aurait imaginé qu'il parte »), après un cheminement plus ou moins long et incertain. Ainsi, l'émigration constitue une somme d'éléments qui ne peut être perçue comme un mouvement irréversible que rétrospectivement.

⁴⁸ Le terme « enfant » désigne des jeunes de 17 à 25 ans environ.

En d'autres termes, la question de l'émigration ne peut trouver sa réponse dans le tracé linéaire d'une évolution ; il importe de ne pas omettre les discontinuités et les ruptures ; le candidat à l'émigration éprouve la précarité et l'incertitude de la migration, avant de se lancer dans les voies multiples du parcours migratoire qui constitue un segment clé du projet migratoire.

Aujourd'hui, la mise en acte de l'émigration reste donc suspendue à quelque chose d'incertain et sa compréhension est indissociable de celle du parcours migratoire.

Figure 9
Processus d'émigration



Conclusion

Cette nouvelle émigration transcende les dynamiques habituelles de l'émigration sénégalaise qui repose soit sur un système de parenté transnational (migration de la région du fleuve Sénégal) soit sur une organisation diasporique (migration de la communauté mouride). Elle est plus urbaine que rurale, transgénérationnelle et inclut des mineurs. De plus, les classes sociales les plus pauvres y participent également. Ce changement est lié à la mobilisation de nouvelles ressources : l'argent de la tontine de la mère et des travaux informels effectués au long du parcours migratoire. Paradoxalement, la précarisation des conditions de l'émigration offre de nouvelles opportunités à une population qui précédemment ne pouvait pas réunir les ressources requises pour le départ et le voyage.

Dès lors, l'émigration peut être vue comme la conséquence des mutations sociales et culturelles qui individualisent les inégalités et accroissent mécaniquement les frustrations par un jeu de comparaisons infini. Les hiérarchies sociales habituelles sont mises à mal par de nouveaux modes de représentation.

Cette combinaison de mécanismes sociaux et politiques et d'expériences individuelles participe à la décision d'émigrer et à l'individuation du départ : « c'est l'injustice, l'honneur et le courage qui font partir, mais c'est la raison qui fait revenir » ; « l'argent que je cherche, ce n'est pas pour moi, mais pour l'avenir de mes enfants ».

L'émigration actuelle est avant tout l'expression d'une **colère sociale** qui ne trouve pas à s'exprimer dans l'action politique et les mouvements sociaux. Cette colère, liée tout à la fois aux émotions et à la fonction sociale de l'individu, doit être entendue comme une aspiration à une société plus juste qui sait se préoccuper non seulement d'organiser la redistribution de biens entre individus, mais également de promouvoir et garantir un environnement où les individus trouvent le moyen de se réaliser et d'être reconnus dans leur vie concrète, professionnelle et familiale⁴⁹.

Aujourd'hui, ce sont donc moins les inégalités entre le Sud et le Nord que l'inégalité des chances dans le pays d'origine qui explique l'émigration. Elle s'impose comme l'alternative à l'immobilité et à l'injustice sociale. Toutefois, la difficulté est encore grande dans l'esprit des décideurs de se figurer l'émigration sous cet aspect qui rompt avec la théorie habituelle du *push-pull* (économique et démographique) entre pays d'origine et pays de destination. Pourtant, il n'est pas impossible que cette question devienne un enjeu majeur de la gouvernance économique et politique des pays d'origine.

⁴⁹ Rawls J., 1971 (édition 1997). *Théorie de la justice. Seuil, Points, Essais*, 666 p.

Liste des figures

Figure 1	
Échanges migratoires entre les pays africains du processus de Rabat. Situation en 2017	10
Figure 2	
Émigrants internationaux par destination sous-régionale, 2013, Sénégal.....	17
Figure 3	
Taux d'alphabétisation en français par département et par groupe d'âge, 2013, Sénégal	17
Figure 4	
Taux de chômage par groupe d'âge et par département, 2013, Sénégal.....	18
Figure 5	
Émigrants internationaux par pays de destination, 2013, Sénégal.....	18
Figure 6	
Évolution de l'immigration sénégalaise en Italie et en Espagne entre 2008 et 2017.....	19
Figure 7	
Nuage de mots – Focus groupes et entretiens réalisés à Yeumbeul, A. Yakhine N. (Thiès), Mbour, Bambey	23
Figure 8	
Architecture hiérarchisée des causes de l'émigration – Focus groupes et entretiens réalisés à Yeumbeul, A. Yakhine N. (Thiès), Mbour, Bambey.....	27
Figure 9	
Processus d'émigration.....	36–37

Immobilité sociale VERSUS mobilité sociale

ÉTUDE RÉALISÉE PAR NELLY ROBIN
POUR L'ICMPD



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement

Projet financé par
l'Union européenne



Projet mis en œuvre par

